

**DELIBERATION PORTANT RENOUELEMENT DU DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE
PHYSIOLOGIE ET PATHOLOGIE DU SOMMEIL PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 15 AVRIL 2025,**

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'Établissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'Université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme InterUniversitaire « Physiologie et pathologie du sommeil » porté par l'UFR Médecine et Professions Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 18 avril 2025

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DIU Physiologie et pathologie du sommeil

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Etablissements partenaires : Université Claude Bernard Lyon 1
Université de Saint-Etienne

Responsable du diplôme : Maria Livia FANTINI

Validation à compter du : 15/04/2025

Validation accordée jusqu'en : 2026-2027

Délibération CFVU N° 2025-04-15_10

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Cet enseignement a pour but de compléter l'enseignement de la formation en santé, afin de donner aux médecins, des connaissances en physiologie et en pathologie du sommeil, qui leur permettront de mieux faire face à la demande fréquente des patients concernant les troubles du sommeil.

L'apprenant doit être capable à l'issue du DU de :

- Effectuer un diagnostic et une prise en charge des pathologies de sommeil de premier niveau
- Savoir orienter les pathologies du sommeil qui relèvent du spécialiste ou des laboratoires d'explorations fonctionnelles de poly(somno)graphie du sommeil.

II – Composante porteuse du projet

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

Université Claude Bernard Lyon 1 et Université de Saint-Etienne

V – Responsable du DIU

Nom, Prénom : Pr Maria Livia FANTINI

Statut : PU-PH

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales – 28 place Henri Dunant – 63000 Clermont-Ferrand

Coordonnées : maria_livia.fantini@uca.fr Tél : 04 73 75 16 67 ou 66

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Le Conseil de perfectionnement du Diplôme est composé des principaux enseignants, sur proposition des trois responsables. Il se réunit au moins une fois par an, et il peut être convoqué à la demande des trois responsables. Outre les missions ponctuelles liées au fonctionnement du Diplôme et qui pourraient lui être confiées par les trois responsables, ce Conseil :

- établit le programme annuel, en tenant compte de l'évolution des connaissances scientifiques et médicales ;
- définit les lieux et les horaires de l'enseignement ;
- choisit les personnalités extérieures qui enseignent ;
- dresse la liste des laboratoires de poly(somno)graphie du sommeil qui sont habilités à accueillir les étudiants (dans le cadre du stage qui fait partie du programme d'enseignement) ;
- établit le budget interne au Diplôme et étudie les possibilités de financements complémentaires.

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Pr Maria Livia FANTINI, PU-PH - UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Etudiant(e) désigné(e) à chaque promotion

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Pr Patricia FRANCO, PU-PH, Université Claude Bernard - Lyon 1
- Pr Frédéric ROCHE, PU-PH, Université Jean Monnet – Saint-Etienne

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 2022

Première année universitaire concernée par la demande : 2024-2025

Niveau de la formation : 2^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

| | Public visé par la formation | Prérequis |
|---------|------------------------------|--|
| FI | Internes en médecine | Etudiants inscrits en 3 ^{ème} cycle des Etudes de Médecine |
| RE / FC | Docteur en Médecine | Être titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine Être titulaire d'un diplôme d'un pays étranger permettant d'exercer la médecine en France |

Durée de la formation : 2 années universitaires, 200 heures + 3h d'examen

Calendrier de la formation : décembre à mars de l'année universitaire ; session unique d'examen en juin

Lieux de la formation : Faculté de médecine Laënnec 8 rue Guillaume Paradin 69008 LYON
Faculté de médecine Rockefeller 8 avenue Rockefeller 69008 LYON

Ouverture en formation initiale (FI) : oui

Ouverture en formation continue (RE/FC) : oui

| ANNEE 1 : | |
|---|------------|
| Tarif plein avec prise en charge | 1 689,10 € |
| Tarif plein auto-financé | 1 089,10 € |
| Tarif étudiants | 684 € |
| ANNEE 2 : | |
| Tarif plein avec prise en charge | 844,55 € |
| Tarif plein auto-financé | 544,50 € |
| Tarif étudiants | 342 € |

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 5 pour Clermont-Ferrand ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 70 inscrits maximum pour l'ensembles des universités partenaires dont 10 maximum pour Clermont-Ferrand

Période d'inscription / de candidature : jusqu'à 1 mois avant le début de la formation

Contact Scolarité : Service de la Formation - Unité Mixte de Formation Continue en Santé
04.73.17.80.25 umfcs.medpha@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

La formation représente un volume horaire de 200 heures, réparties en :

- Un enseignement théorique sous forme de cours magistraux et au moins 2 heures de e-learning sur le site polysomnograph-e (apprentissage de la lecture de polysomnographie) (80 heures)

Pour les 2 heures de e-learning sur le site polysomnograph-e : le temps de connexion de l'apprenant est obtenu via l'application. Celle-ci affiche l'adresse mail du compte relié au candidat avec lequel il effectue la connexion.

- Une formation pratique (120 heures) composée de :
 - o Ateliers cliniques : 40 heures
 - o Stage de 2 semaines (80 heures) au sein d'un laboratoire de sommeil en fonctionnement, habilité par le Conseil du Diplôme
- Evaluations : 3 heures

Ne seront autorisés à faire leur stage en laboratoire que les étudiants ayant validé leurs examens écrits de fin de 1^{ère} année

Les 3 modules théorique et ateliers pratiques ont lieu sur une semaine au mois de décembre, janvier et mars à :

- Faculté de médecine Laënnec 8 rue Guillaume Paradin 69008 LYON
- Faculté de médecine Rockefeller 8 avenue Rockefeller 69008 LYON

Les stages peuvent être réalisées dans n'importe quel centre de sommeil agréé par la société française de médecine du sommeil (SFRMS) ou auprès d'un praticien exerçant en clinique libérale déjà titulaire d'un DIU de sommeil (national ou inter régional). *Lieux de stages agréés – annexe*

L'évaluation concerne :

- La partie cognitive
- La partie cognitive et la partie EPP

L'examen comprendra deux épreuves.

L'épreuve écrite et pratique auront lieu à la fin de la première année et l'épreuve orale en fin de deuxième année.

- une épreuve écrite de 2 heures notée sur 20, lors de cette épreuve, les candidats devront répondre à QROC et dossiers courts avec QRM ainsi qu'à un examen pratique de 30 min de 10 plaquettes (l'étudiant devra indiquer les stades sommeil et les évènements) noté sur 20.
- une épreuve orale de 30 min notée sur 20 portant sur l'ensemble des cours théoriques et pratiques

Il est organisé une session d'examen par an. L'étudiant est autorisé à se réinscrire l'année suivante pour repasser l'examen qu'il a échoué après accord des responsables pédagogiques.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

| Intitulé UE | Nombre d'heures | | | | Contrôle des connaissances | | | | | |
|--|-----------------|------------------|------------|----|--|-------|---|-------|------------------------|---------------------|
| | Total | CM ou e-learning | TD | TP | Théorique | | Oral | | Période d'examens | Coefficient de l'UE |
| | | | | | Nature et durée de l'épreuve | Coeff | Nature et durée de l'épreuve | Coeff | | |
| Année 1 | | | | | | | | | | |
| <u>UE 1</u> : Enseignement théorique Physiologie du sommeil – Respiration et sommeil – Chronobiologie et sommeil – Appareil cardio-vasculaire et sommeil – Psychiatrie et sommeil – Troubles cognitifs | 40 h | 40 h | | | Epreuve écrite de 2h notée sur 20 | 1 | | | session unique en juin | |
| <u>UE 2</u> : Enseignement théorique Méthodes d'exploration du sommeil - Epilepsie et sommeil - Insomnie - Hypersomnies – Parasomnies - Médicaments et sommeil - Enfant et sommeil - Sujet âge et sommeil | 40 h | 40 h | | | | | | | | |
| <u>UE 3</u> : Ateliers cliniques Lecture PSG (stades et événements du sommeil) Prise en charge de : SAOS, Syndrome des jambes sans repos, Insomnies, Hypersomnies, Troubles du sommeil chez l'enfant | 40 h | | 40 h | | Epreuve pratique de 30 min Notée sur 20 | 1 | | | | |
| Année 2 | | | | | | | | | | |
| <u>UE 4</u> : Stage | 80 h | | | | Validation du carnet de stage | | | | | |
| Validation Année 1 et Année 2 | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | Epreuve orale de 30 min Notée sur 20 | 1 | En juin | |
| Total | 200 h | 80 h | 40h | | | | | | | |

III – Règles de délivrance du diplôme

Seront admis les candidats :

- ayant validé leur présence aux cours présentiels
- ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve écrite
- ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve pratique
- ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve orale qui porte sur l'ensemble des enseignements théoriques et pratiques
- ayant validé leur stage

Il est organisé une session d'examen par an. L'étudiant est autorisé à se réinscrire l'année suivante pour repasser l'examen qu'il a échoué après accord du Responsable Pédagogique

Précisions sur la validation du stage : avoir réalisé et validé 80 heures de stage au sein d'un laboratoire de sommeil en fonctionnement, habilité par le Conseil du Diplôme.

IV – Compétences acquises pendant la formation

| Compétence | UE 1 | UE 2 | UE 3 |
|---|------|------|------|
| Connaître et comprendre la physiologie du sommeil | X | | X |
| Connaître et comprendre la respiration et sommeil | X | | X |
| Connaître et comprendre la chronobiologie et sommeil | X | | X |
| Connaître et comprendre l'appareil cardio-vasculaire et sommeil | X | | X |
| Connaître et comprendre la psychiatrie et sommeil | X | | X |
| Connaître et comprendre les troubles cognitifs | X | | X |
| Connaître et comprendre les méthodes d'exploration du sommeil | | X | X |
| Connaître et comprendre l'épilepsie et sommeil | | X | |
| Connaître et comprendre l'insomnie | | X | |
| Connaître et comprendre l'hypersomnie | | X | |
| Connaître et comprendre la parasomnies | | X | |
| Connaître et comprendre les médicaments et sommeil | | X | |
| Connaître et comprendre l'enfant et sommeil | | X | |
| Connaître et comprendre le sujet âgé et sommeil | | X | |

V – Equipe pédagogique

| Nom Prénom | Etab. de rattachement | Statut | Qualité | Matière | Volume horaire CM |
|-------------------------|----------------------------------|--|---------------------|--|-------------------|
| ALLAYA Fida | CHU Clermont-Ferrand | Stagiaire associée-Assistante hospitalière | Docteur en Médecine | Neurophysiologie | 2.5 |
| BASTUJI Hélène | HCL Lyon Lyon 1 | PH temps plein | Docteur en Médecine | Neurologie | 11 |
| BERGER Mathieu | Université Saint-Etienne | MCU | MCU/APA | Physiologie respiratoire et cardio-circulatoire | 1.5 |
| BERTHOLON Frédérique | CHU Saint Etienne | Chercheur | PhD | Pharmacologie | 2 |
| BOULETREAU Pierre | HCL Lyon | PUPH | Docteur en Médecine | Chir Maxillo-Faciale | 1 |
| CHALLAMEL Marie Joséphe | HCL Lyon | PH | Docteur en Médecine | Sommeil de l'enfant | 6 |
| COMAJUAN Marion | HCL Lyon | PH | Docteur en Médecine | Médecin/Neuropédiatrie | 6 |
| CONDEMINE Chloé | Lyon | Kinésithérapeute libéral | Kinésithérapeute | Kiné myofacial | 2 |
| COUTIER Laurianne | HCL Lyon | PH pneumopédiatre | Docteur en Médecine | SAOS de l'enfant | 1 |
| DELABY Laure | CHU Clermont-Ferrand | Neuropsychologue | Psychologue | TCC pour l'insomnie | 1 |
| DE LA GICLAIS Bernard | Annecy | Médecin somnologue libéral | Docteur en Médecine | Sommeil et travail | 2 |
| FAIVRE Thierry | Lyon | PH | Docteur en Médecine | Psychiatrie - Insomnie | 7.5 |
| FANTINI Maria Livia | UCA CHU Clermont-Ferrand | PUPH | Docteur en Médecine | Neurologie - Sommeil-Phénomènes moteurs en sommeil | 11.5 |
| FRANCO Patricia | Université Claude Bernard Lyon 1 | PU PH | Docteur en Médecine | Sommeil de l'enfant | 7.5 |
| GIRAUD Anne-Hélène | CMCO Saint Etienne | Médecin somnologue libéral | Docteur en Médecine | Lecture polysomnographie | 4 |
| GORMAND Frédéric | HCL Lyon | PH temps plein | Docteur en Médecine | Pneumologie - SAS | 6.5 |
| GRONFIER Claude | Inserm Lyon | Directeur de recherche | Neurobiologiste | Chronobiologie | 1.5 |
| GUYON Aurore | HCL | Ingénieur de recherche | PhD | Lecture polysomnographie | 1.5 |
| HEINZER Raphael | CIRS Lausanne UNIL CHUV | PUPH | Docteur en Médecine | Épidémiologie des troubles du sommeil | 2 |
| LE CAM Pierre | HCL Lyon | PH attaché | Docteur en Médecine | Respiration et sommeil | 1.5 |
| LEMOINE Patrick | Lyon | Médecin somnologue libéral | Docteur en Médecine | Psychiatrie et sommeil | 2 |
| LIN Jian-Sheng | Inserm Lyon | Directeur de recherche | PhD | Physiologie du Sommeil | 2 |
| LUPPI Pierre-Hervé | Inserm Lyon | Directeur de recherche | PhD | Physiologie du Sommeil Paradoxal | 2 |
| MAZZA Stéphanie | Université Lyon 1 | PU | Neuropsychologue | Cognition et vigilance | 2 |

| | | | | | |
|-----------------------|----------------------------------|----------------------------|---------------------|------------------------------------|-----|
| MONTCHARMONT Hélène | CH Drome Nord | PH | Docteur en Médecine | Anesthésie et SAOS | 1 |
| MONTEYROL Pierre Jean | CHU Bordeaux | PH | Docteur en Médecine | ORL et SAOS | 1.5 |
| MORGON Laurent | Lyon | Orthodontiste libéral | Chirurgien-dentiste | Orthodontie et SAOS enfant | 1 |
| NICOLAS Alain | Clinique Lyon Lumière Lyon | Médecin somnologue libéral | Docteur en Médecine | Rythmes circadiens | 1.5 |
| ONEN Saban Hakki | HCL Lyon | PH | Docteur en Médecine | Sommeil et gériatrie | 1.5 |
| PETER-DEREX Laure | Université Claude Bernard Lyon 1 | MCU PH | Docteur en Médecine | Hypersomnies, épilepsie et sommeil | 7 |
| PETITJEAN Thierry | HCL Lyon | PH | Docteur en Médecine | SAOS | 1.5 |
| PICHOT Vincent | HCL Lyontankeret | PhD | Ingénieur | Analyse Système Nerveux Autonome | 1 |
| PUTOIS Benjamin | Lyon | Psychologue libéral | Psychologue | Insomnie et TCC | 2.5 |
| RICORDEAU François | HCL Lyon | PH | Docteur en Médecine | Syndrome des jambes sans repos | 3 |
| ROCHE Frédéric | Université de St-Etienne | PUPH | Docteur en Médecine | Cardiologie et sommeil | 4 |
| RUBY Perrine | Inserm Lyon | Chercheur | PhD | Rêve | 1 |
| SPIEGEL Karine | Inserm Lyon | Chargée de recherche | PhD | Métabolisme et sommeil | 2 |
| STAUFFER Emeric | HCL Lyon | PH | Docteur en Médecine | Lecture PSG et PPC | 5.5 |
| TANKERE Pierre | HCL Lyon | PH | Docteur en Médecine | Pneumologie | 4 |

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 11.5 h

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 114h

(Les enseignements et examens auront lieu sur le site de l'Université Claude Bernard - Lyon 1.

Ne seront pris en charge par l'UCA que les heures d'enseignement dispensées à l'Université Claude Bernard - Lyon 1 par les enseignants de l'UCA.)

VI – Composition du jury

Composition du jury de l'examen

Le jury est nommé par les Présidents des trois universités, sur proposition des Doyens des Facultés de Médecine de LYON, de SAINT ETIENNE et de CLERMONT-FERRAND. Il comportera au moins 4 membres (2 de LYON, 1 de SAINT ETIENNE et 1 de CLERMONT-FERRAND).

Organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université) :

Les candidats passeront leurs examens sur le site de l'université Lyon 1. Le Diplôme sera délivré sous le sceau et au nom de l'Université Claude Bernard de LYON, de l'Université de Saint Etienne ou de l'Université de Clermont-Ferrand, selon l'Université auprès de laquelle l'étudiant aura été inscrit.

Pour information : Composition du jury de l'examen

La composition du jury sera fournie impérativement, chaque année au service des spécialités médicales, lors de la préparation des examens.

Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, et des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés des enseignements.

VII – Modalités d'admission

L'inscription est soumise à l'accord du responsable d'enseignement. Le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- copie des Diplômes
- curriculum vitae ;
- lettre de motivation.

Le responsable d'enseignement peut également être amené à demander un entretien avec les candidats.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis favorable du Conseil de Gestion de la composante : 17/02/2025

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 15/04/2025

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Leprieux', written over a faint circular stamp.

Annexe 1 : Lieux de stage agréés

Tous les centres accrédités par la Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil (SFRMS) listés ci-dessous http://www.sfrms-sommeil.org/vie-professionnelle/accreditation_sfrms/carte/

Et particulièrement les centres Lyonnais – St Etienne pour lesquels un accès est facilité aux participants de ce DIU :

Centre de sommeil adulte :

1) Centre du sommeil de l'hôpital de la Croix-Rousse

103 Grande rue de la croix rousse – 69004 LYON

Dr Thierry PETITJEAN (Troubles respiratoires du sommeil)

Dr Frédéric GORMAND (Troubles respiratoires du sommeil)

Dr Emeric STAUFFER (Troubles respiratoires du sommeil)

Dr Pierre LECAM (Troubles respiratoires du sommeil)

Dr Hélène BASTUJI (explorations neurologiques du sommeil)

Dr Laure PETER DEREK (explorations neurologiques du sommeil)

Dr François RICORDEAU (explorations neurologiques du sommeil)

2) Clinique des Lumières 33 Bis Rue du 8 Mai 1945, 69330 Meyzieu

Dr Claire COLAS DES FRANCS (Insomnies, troubles du sommeil)

3) Service de Physiologie Clinique, centre VISAS, CHU Nord, Bâtiment A 42055 Saint-Etienne

Pr Frederic ROCHE

4) Unité EFSN - EEG et Centre du Sommeil

Pr Maria Livia FANTINI, MD, PhD

Service de Neurologie - CHU Gabriel Montpied

38, rue Montalembert - 63000 Clermont-Ferrand (France)

Centre de sommeil pédiatrique

Hôpital Femme Mère Enfant

59 boulevard Pinel

69500 BRON

Pr Patricia FRANCO (Neuropédiatrie - troubles du sommeil)

Dr Anne GUIGNARD PERRET (troubles du sommeil)

Dr Aude RAOUX (trouble du sommeil)